Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 029-212900021-20260723-D2026062-DE

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

COMMUNE D'ARZANO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 JUILLET 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois du mois de juillet, à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Arzano, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Clotilde LAVISSE, Maire d'Arzano.

Étaient présents : LAVISSE Clotilde, AUFFRED Clément, LE ROCH Marie-Françoise, CORNIERE Aurélie, LE POGAM Pierre, FEREZ Crystel, CLERO Ewen, GRAGNIC Marie-Annick, MOELO Mickael, FLECHER Quentin, NOUAILLE DEGORCE Stéphanie, DE PENFENTENYO Aude

Excusés : SYLVESTRE Jean-Yves ayant donné procuration à DANIEL Stéphane

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de conseillers présents	Nombre de votants
15	14	15

Secrétaire de séance : Pierre LE POGAM

Date de convocation : 17/07/2026 **Date d'affichage** : 24/07/2026

Objet de la délibération : Désignation d'un référent élu et agent - DAE (Défibrillateur Automatisé Externe)/Secourisme

Madame le Maire rappelle que la commune est équipée de défibrillateurs automatisés externes (DAE), dont le bon fonctionnement et le suivi régulier constituent un enjeu de sécurité publique.
Afin d'assurer le suivi de ces équipements et de développer les actions de sensibilisation et de formation aux gestes qui sauvent, il est proposé de désigner un référent élu et un référent agent.

Ces référents auront notamment pour missions :

- d'assurer le suivi des défibrillateurs automatisés externes (maintenance, contrôles et veille réglementaire) ;
- de coordonner les actions de sensibilisation et de formation aux gestes de premiers secours ;
- d'assurer le lien avec les partenaires et organismes compétents intervenant dans ce domaine.

Madame le Maire propose de désigner :

- M. Ewen CLERO en qualité de référent élu ;
- M. Éric COEFFIC en qualité de référent agent.

ENTENDU l'exposé de Madame le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DÉSIGNE M. Ewen CLERO en qualité de référent élu pour le suivi des défibrillateurs automatisés externes (DAE) et des actions de sensibilisation au secourisme ;
DÉSIGNE M. Éric COEFFIC en qualité de référent agent pour assurer ces mêmes missions ;
AUTORISE Madame le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de cette désignation.

Vote : 15 voix pour

MAIRIE D'ARZANO 29300 (Finistère)

Pour extrait certifié conforme
Clotilde LAVISSE
Maire d'Arzano